

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 217/2022

A la Société CONGO MOTORS

Après avoir reçu le contrat du marché n°006/MIN.RSIT/CGPMP-RSIT/2020, conclu avec le Ministère de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique, pour un montant total hors taxe de dollars américains deux cent quarante-un mille huit cent dix, trente-quatre centimes (USD 241.810,34) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 15/08/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA
Directeur Général a.i

